

Service d'appui et de liaison des Ateliers de Pédagogie Personnalisée

Réseau de formation ouverte tout au long de la vie.

www.app.tm.fr

Edito :

La fréquentation de l'ensemble des APP s'est accrue en 2000 : 163 000 " apprenants " (160 000 l'année précédente) (1). Cela montre que " la formule APP " correspond, plus que jamais, à une attente des publics au moment où le paysage de la formation et de l'emploi évolue. On observe, au sein des APP, un élargissement des publics tant en termes de niveaux que de statuts et le développement de nouvelles prestations : développement d'accès de proximité avec la création d'antennes territoriales, accompagnement de personnes inscrites dans un dispositif de FOAD, apprentissage de l'usage des nouvelles technologies,....

Les APP sont aujourd'hui reconnus par de nombreux commanditaires comme un pôle stable de compétences au sein de la formation des adultes.

L'implication des APP dans la mise en œuvre du PAMSI (2), voulue par le Ministère de l'Emploi, est une des preuves de cette reconnaissance mais aussi une véritable gageure compte tenu de l'absence de moyens nouveaux spécifiques. Reconnaissance également lorsque le CNED manifeste son désir d'amplifier ses coopérations avec le réseau.

Les APP intéressent, ils sont montrés et valorisés tant en France qu'à l'étranger (voir brèves ci - contre).

Les APP, c'est déjà une histoire (plus de 15 ans maintenant), celle d'une réussite avec ses enthousiasmes, ses doutes et questionnements permanents, ses jeux d'institutions et de personnes et ses ... près de 2 millions d'apprenants !

Un travail de restitution de l'histoire collective des APP et sa mise en perspective pour l'avenir, sous forme de livre, est en projet. Tous ceux d'entre vous qui le souhaitent pourront y contribuer. Des informations plus précises vous seront communiquées dans le prochain bulletin et sur le site.

Michel Tétart,
Responsable de IOTA+,
mission d'animation du réseau APP au sein d'Algora.

(1). L'ensemble des statistiques 2000 seront publiées dans un bulletin spécial au début de l'été.

(2). Plan d'Action Ministériel pour la Société de l'Information.

Une délégation chinoise à l'APP du Baugeois.

Dans le cadre d'un accord de coopération signé entre le Ministère chinois du travail et le Secrétariat d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, une délégation de huit personnes venues de Chine (certaines appartenant au ministère, d'autres représentant différentes provinces) a séjourné en France du 2 au 6 Avril 2001. Une des modalités de l'accord prévoit des échanges sur le développement de la FOAD. Au cours de précédents voyages la partie chinoise a montré l'intérêt qu'elle portait au développement de centres de ressources et a souhaité mieux connaître ce qui se faisait en France au sein de l'AFFA et des APP. Il existe en Chine une «industrie» de production de ressources pédagogiques multimédias, de développement de sites Internet pour la formation, plusieurs canaux de télévision éducative.

Leur intérêt s'est focalisé sur l'approche territoriale de la formation, la personnalisation de la formation et la pratique de l'autoformation accompagnée qu'ils ont identifiées comme des «compétences françaises». Après deux jours passés au sein de l'APP du Baugeois et de ses antennes, la délégation s'est rendue au centre AFPA du Mans et à celui d'Angers où elle a pu voir les coopérations mises en place entre l'AFFA d'Angers et l'APP, au travers entre autres, de l'utilisation de la visioconférence.

A l'issue de la semaine, le responsable de la délégation, M. Chen Yu, a fait part de sa satisfaction en soulignant l'intérêt qu'il a trouvé en visitant des lieux qui inventent «la pédagogie du XXI ème siècle».

Contact : Odile Debliqui (APP du Baugeois) app.baugeois@app.tm.fr
Michel Tétart (Algora, IOTA+) : iota.tetart@app.tm.fr

Une délégation belge à l'APP de Lille.

Dans le cadre d'échanges au niveau européen développés par EFODL (Forum européen pour le développement de la FOAD) 8 responsables et formateurs d'organismes de formation et d'entreprises belges ont été reçus par l'équipe de l'APP de Lille (ILEP). Après une présentation du réseau APP, ils ont pu visualiser le fonctionnement, l'organisation de l'APP et la pratique de l'autoformation accompagnée. Certains ont exprimé les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de l'autoformation. La visite de l'APP leur a montré que ça pouvait marcher. Les échanges devraient se poursuivre.

Contact : M. F. Bahurel
app.lille.ilep@app.tm.fr

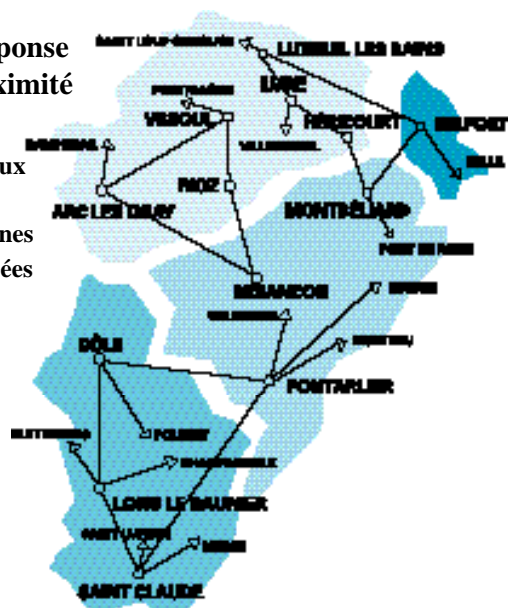
Sommaire

Zoom Franche Comté	p. 2, 3 et 4
Antenne en retraite	p. 5
Expériences FOAD	p. 5
Brèves	p. 6 et 7
Rubrique APP/Internet	p. 8

Le réseau des APP de Franche Comté

Une réponse de proximité

- 13 sites principaux
- 14 antennes délocalisées



APP: 13	
Antennes: 14	
3.860 personnes entrées en formation	
317.040 heures réalisées dont 49.871 mères de famille	
Financement DRTEFP:	45.80 %
Financement Conseil régional:	10.39 %
Financement salariés d'entreprise:	8.68 %
Niveau de formation:	
année terminale CAP et BEP :	29.87 %
année terminale BAC:	18.83 %
études supérieures:	13.99 %
6ème, 5ème 4ème :	7.02 %
56.89% demandeurs d'emploi	
404 salariés de droit commun	
515 salariés CES	
Domaines:	
français:	21.88 %
mathématiques:	15.98 %
culture technologique de base:	31.57 %
Durée formation:	
inférieure ou égale à 50heures:	44.06 %
51 à 100 heures:	29.71 %
235 personnes ont bénéficié d'un dispositif de formation à distance	

Depuis 1996, la DRTEFP de Franche-Comté mène, en partenariat avec plusieurs acteurs régionaux, des actions de développement de la formation ouverte et à distance dans le cadre du programme FORE⁽¹⁾. Le programme élaboré pour le réseau régional des APP de Franche-Comté a deux objectifs :

- délocalisation avec mise en place d'antennes, pour un maillage territorial au plus près des besoins des acteurs et mise en réseau régional à l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication, pour une mutualisation des ressources et un développement de l'individualisation dans l'offre de formation,
- ouverture de l'offre APP aux salariés des entreprises.

Conjointement à ces objectifs et dans un souci de redynamisation et de restructuration du réseau, la DRTEFP poursuit le plan de développement des APP mis en place en 1998. Ce plan est financé dans le cadre du contrat de plan et sur crédits propres, pour une durée de 5 ans. Y participent également le FEDER et le FSE.

L'animation et l'accompagnement du dispositif mis en place sont confiés au Cafoc et au Cedre-CARIFE qui mettent à disposition deux personnes travaillant à mi-temps. Des groupes de travail sont constitués sous forme de comité technique, réunissant l'ensemble des APP, les présidents de chaque organisme support, les coordonnateurs, les responsables de l'animation régionale, l'AFPA et les opérateurs externes. Un comité de régulation a été institué avec le CARIFE, le CAFOC, le Cabinet Amnyos, chargé de la mission APP/entreprises et l'opérateur technique Télide. Le Cabinet Schmitt est sollicité pour l'évaluation de la conduite du projet et de l'opération générale sur le terrain.

⁽¹⁾ Formation ouverte et ressources éducatives

Le premier objectif : création d'antennes avec leur mise en réseau et mutualisation des ressources.

De nombreuses antennes sont ouvertes. La mise en réseau des APP et de ces nouveaux sites est en cours de concrétisation, entre autres par la réalisation d'un site Internet reliant l'ensemble des APP de la région, où sera présentée l'offre générale de formation des APP. Le but est pour ce réseau nouvellement constitué d'établir des échanges, de partager des ressources, des pratiques et de permettre une formation vraiment à distance avec les nouveaux outils de communication. Le fonctionnement des antennes à ce jour est le suivant : chaque antenne est animée par un accompagnateur-relais qui assure l'accueil des apprenants, met à disposition les ressources pédagogiques nécessaires, les aide en cas de difficultés. Il est le lien avec le formateur qui, à partir des informations recueillies, établit le programme de formation, corrige et renvoie les exercices. La circulation de l'information entre l'antenne et l'APP se fait d'une manière traditionnelle (transport de disquette, déplacements, courrier). L'application des nouvelles technologies pour ce travail à distance est en cours de réalisation. Conjointement, un travail de réflexion sur le rôle de l'accompagnateur relais a été mené par le Cafoc qui s'est concrétisé par la production d'un référentiel des activités et tâches engendrées par ce nouveau processus de formation.

La mise en réseau a révélé la question de la gestion administrative et financière des APP. La DRTEFP a fait le choix d'expérimenter un outil* de mutualisation et de capitalisation des ressources pédagogiques en s'assurant de la part du constructeur, de la possibilité d'adapter cet outil aux réels besoins des utilisateurs. Deux objectifs dans sa mise en place : développer un outil de gestion administrative et financière, commun aux

APP, capitaliser et mutualiser les ressources et s'en servir pour établir un parcours de formation individualisé.

Démarche et accompagnement pour la mise en place de l'outil

L'accompagnement et l'animation sont réalisés par le CAFOC et le Cedre-CARIFE avec la mise à disposition d'un technicien informatique. Chaque APP dispose d'ordinateurs connectés en réseau où l'outil est installé et disponible sur l'ensemble des postes. La démarche commencée depuis deux ans, vise à ce que chaque APP s'approprie cet outil. Un travail d'explication, de réflexion a été entrepris avec un accompagnement quasi individuel par les animateurs lors de visites et de réunions.

Tous les APP ont été visités, au départ pour vérifier le bon fonctionnement technique et s'assurer d'une prise en main de l'outil. Lors de la formation pour la prise en main de l'outil, les APP ont été fermés de façon à ce que tout le monde soit disponible. Trois groupes de travail ont été institués : un groupe " gestion administrative ", un groupe " ressources " et un groupe " distance ". De nombreuses réunions sont organisées avec la participation de l'ensemble des acteurs, coordonnateurs, formateurs, accompagnateurs relais, administratifs et la société prestataire. Ce travail de mise à plat des besoins, des problèmes, des organisations avec tous les partenaires concernés a créé une vraie dynamique d'action et de construction; elle a de plus aplani certaines résistances au dispositif. L'adaptation de l'outil est réalisée par le constructeur. Au fur et à mesure du repérage par les participants de fonctions nouvelles, des améliorations sont apportées sur le fond et techniquement.

L'ensemble des acteurs et la DRTEFP considèrent que cette démarche facilite l'appropriation du dispositif et enrichit la réflexion de chacun sur cette nouvelle organisation.

L'outil de gestion administrative et financière

L'outil permet une seule saisie pour l'administratif et le pédagogique qui s'effectue sur une fiche de liaison comprenant 80 champs interactifs (identité, module de formation, toutes les informations concernant les statistiques APP, les ressources, etc...), à activer par les différentes personnes concernées: la secrétaire de l'APP (enregistrement des apprenants, édition des documents administratifs, statistiques) la coordinatrice qui complètera les informations nécessaires. L'adaptation de l'outil s'est faite à partir d'une mise à plat des pratiques et des outils de gestion jusqu'alors utilisés par les APP. Un cahier des charges a été établi prenant en compte les nouvelles demandes et fonctionnalités. La version améliorée est testée, validée par les APP et sa mise en usage est généralisée depuis mars, notamment sur la fonction " statistiques " et la rentrée des données par les différents acteurs (identité des stagiaires, contrats, tableau de bord, etc.)

L'outil «ressources pédagogiques»

Deux objectifs : la capitalisation et la mutualisation des ressources et la possibilité de créer des parcours pédagogiques individualisés ou par groupe.

Une " bibliothèque " de ressources pédagogiques est proposée, construite à partir de produits que des éditeurs de logiciels et de contenus ont mis à disposition. Une " bibliothèque " de ressources pédagogiques " site " est ouverte à l'ensemble des formateurs. Enfin, chaque formateur pourra disposer de sa " bibliothèque " avec ses ressources, accessible par un code personnel. Le premier travail a consisté en l'élaboration d'un glossaire des termes utilisés.

Des réunions de travail avec les formateurs au sein du groupe ressources ont abouti au repérage des outils et à l'élaboration d'une grille d'identification des ressources qui est en cours d'expérimentation. La procédure consiste dans le remplissage de la grille par les APP à partir des outils qu'ils utilisent et ensuite mise en réseau de cette grille sur internet avec accès pour tous les APP de Franche Comté. Ce groupe est chargé ensuite d'organiser la production pédagogique évitant ainsi que chaque APP produise ses propres outils alors que l'APP voisin produit peut-être un outil proche. A titre d'exemple, un document en comptabilité a été conçu spécialement pour être mis en commun, par la formatrice de l'APP de Pontarlier en collaboration avec l'accompagnatrice-relais de l'antenne de Valdahon qui l'utilise. Le document est numérisé et se présente sous le format d'un classeur papier. La formatrice a été rémunérée en heures supplémentaires pour faire le document.

Création de parcours pédagogiques individualisés

La réalisation de ces parcours par le formateur sur l'outil informatique est en cours de tests d'application. Le processus étant : un formateur, avec les informations recueillies sur le site, propose un module de formation répondant aux besoins de l'apprenant, avec des exercices à faire; l'apprenant sur l'accès qui lui est dédié va chercher l'exercice, le fait et le restitue au formateur. Il peut aussi consulter d'autres ressources présentes sur le site ou dans les APP; des consignes peuvent lui être communiquées, il peut, lui aussi, poser des questions.

Le deuxième objectif : Les APP et l'ouverture sur l'entreprise

L'objectif de ce projet est de développer une offre de formation vers les entreprises sur l'ensemble du territoire. Un groupe " entreprises " a été constitué, comprenant des APP souhaitant s'engager dans la recherche-action, des organismes relais, des cabinets conseils, CCI et OPCA, des entreprises. Il est animé par le Cabinet Amnyos dans le cadre de sa mission pour 2000/2001. La méthodologie adoptée est la suivante :

- préparation du projet : développer des partenariats, fixer des objectifs et des cibles,
- rencontre des entreprises (questionnaire),
- proposition d'actions de formation,
- communication et démultiplication.

La cible du projet est les entreprises de moins de 50 salariés.

Du côté des APP : mieux valoriser l'offre APP par le biais d'une communication ciblée en direction des entreprises, développer des compétences en analyse des besoins en formation dans les entreprises. Ceci nécessite aussi que les APP travaillent en réseau, proposent des réponses aux salariés

comme aux autres apprenants et construisent des formations adéquates, répondant aux besoins des entreprises. Du côté des partenaires CCI et OPCA : approfondir la connaissance des emplois par rapport à l'évolution des besoins, élargir la couverture des besoins en formation dans les entreprises, etc., et pour l'Etat, organiser territorialement une offre de formation individualisée complémentaire.

L'OFEM apportera une contribution directe en matière d'approche marketing en proposant une démarche similaire déjà expérimentée au niveau national (questionnaire). Cette contribution est une suite du projet APP/CCI (voir bulletin n° 39).

En conclusion

Le dispositif qui se met en place est complexe, mobilise de nombreux et divers partenaires, engage un financement important, s'inscrit nécessairement dans la durée. Mettre en réseau sur Internet les APP et leurs antennes, affiner un outil standard pour la gestion administrative et financière de l'ensemble des sites, l'enrichir d'une gestion pédagogique, ouvrir

l'offre de formation APP aux salariés d'entreprises et proposer une formation à distance réelle utilisant les moyens de communication multimédias (visioconférence) tel est l'enjeu de ce dispositif. La démarche choisie en Franche-Comté depuis le début a été de faire participer tous les acteurs concernés à la réalisation de ces objectifs, en s'en donnant les moyens financiers et du temps, malgré les nombreux freins structurels et culturels rencontrés. Une première évaluation sur la conduite du projet est en cours, avec le recueil sur le terrain du diagnostic des différents acteurs. Cette action se poursuit jusque 2002, deux ans n'étant pas de trop pour amener tous les APP au même niveau de qualité.

* NDLR : l'outil est REACT, proposé par la Société Télide.

Christiane Oger – iota.oger@app.tm.fr
Nathalie Even – nathalie.even@algora.org

Contact : DRTEFP Franche-Comté :
louisa.moniotte@dr-franch.travail.gouv.fr

L'APP du Haut-Doubs, à Pontarlier

Pontarlier est une jolie ville du Doubs, vivant du tourisme vert et des sports d'hiver, de nombreuses petites entreprises artisanales (fromage, charcuterie, bois), d'entreprises de pointe dans la mécanique, l'horlogerie et l'automobile. Elle profite de sa proximité avec la Suisse pour générer de nombreux échanges commerciaux et de main d'œuvre et offrir des possibilités de formations pointues (horlogerie, polissage, soins hospitaliers) pour des frontaliers en demande. Le taux de chômage est relativement faible sur le bassin d'emploi (3 %). Le relief accidenté de la région rend les voies de communication difficiles et les lieux de formation éloignés de nombreux bourgs et bourgades.

L'APP, créé il y a quatre ans, est hébergé dans les locaux tout neufs du Greta du Haut Doubs à Pontarlier. Les locaux sont spacieux, clairs, à plusieurs étages, avec une salle d'accueil dédiée à l'ensemble des différents services, Centres Permanents, Espace bilan, Espace langues, Atelier illettrisme, et formation classique. L'APP dispose de cinq salles bien équipées de micro ordinateurs et a la possibilité de se servir du labo langues disposant de nombreux postes de travail. Chaque salle dispose de ressources pédagogiques utiles à la formation. Un centre de ressources, en cours d'implantation, où sont installés huit postes reliés internet, sera opérationnel milieu mai. Le public qui vient à l'APP peut faire 30 à 60km pour suivre sa formation; il est majoritairement de niveau IV; l'APP a accueilli 300 stagiaires en formation de janvier à mars 2001.

L'APP profite de la gestion générale de «l'entreprise Greta». Celui ci mène une politique de professionnalisation du personnel en mettant en place des plans de formation pour les formateurs avec mise à disposition de nouveaux matériels. Il s'est inscrit dans une démarche qualité qui a donné à l'APP et ses antennes la certification AFAQ iso 9001. Seul ombre à ce riche environnement, la signalisation inexistante de

l'APP; le Greta en est conscient et va y remédier dans le cadre d'une amélioration générale de la signalisation de toutes les activités du centre.

Le Greta a mis en place depuis 1998 un plan de développement local avec ouverture d'antennes et de sites de formation APP dans le but de couvrir l'ensemble du territoire du Haut-Doubs et du Sud Franche-Comté de lieux de formation de proximité. A ce jour, de nombreuses antennes et sites APP ont été ouverts et mis en réseau avec une architecture complexe nécessitant une nouvelle organisation. L'APP de Pontarlier est tête de réseau des APP de Lons-le Saunier et Saint-Claude et de leurs nombreuses antennes et sites attachés (voir carte ci-joint); il a une antenne à Champagnole et deux sites rattachés à Maïche et Valdahon. Une nouvelle antenne va s'ouvrir à Mouthe. Chaque lieu de formation, APP, antenne, site, sera connecté par l'intermédiaire d'un réseau Intranet avec la mise en place d'un système unique de gestion administrative et financière des apprenants et formateurs. Le centre de ressources commun, animé par un emploi nouveau permanent, intégrera un centre de production et un système centralisé de gestion de ressources. Un dispositif, prenant en compte la gestion de toutes ces problématiques, est en cours d'élaboration, dans le cadre de la politique de développement local et de l'animation régionale des APP insufflée par la DRTEFP. Sera intégrée à ce système et pour accompagner la pratique des formations ouvertes, la possibilité pour les formateurs et les formés de communiquer, échanger, travailler ensemble.

Le financement du dispositif est pris en charge par l'Etat - DRTEFP (dans le cadre du contrat de plan Etat/Région et le programme FORE), le FEDER, les collectivités locales (Conseil régional, Mairies) et les fonds propres du Greta.

Contacts : APP de Pontarlier app.pontarlier@app.tm.fr
Yannick Moricci – CFC – ghd.pontarlier@wanadoo.fr

Le Greta de Riom-Volvic a complètement adhéré à la dynamique du programme FORE (Formations Ouvertes et Ressources Educatives) lancée en région Auvergne, à tel point qu'actuellement, l'APP de Riom compte 4 antennes de formation à distance. Quelle originalité me direz-vous? D'autant plus que les trois premières antennes ont été implantées respectivement :

- au Collège Diderot à Aigueperse,
- au Collège A. Espinasse à Gelles,
- au Collège B. Bascoulerge à Saint Gervais d'Auvergne,

sur une période s'étalant de 1997 à 2000. C'est en cette fin d'année 2000 que commence notre histoire :

Il était une fois un Conseiller en Formation Continue (C.F.C) qui, dans le cadre de son activité commerciale, est allé " vendre " la préparation d'un CAP ENTEXI par UC à la Maison de retraite de PONTAUMUR. Lorsque le marché fut conclu, le Directeur de l'établissement et le C.F.C échangèrent quelques propos sur la vie locale, sur les possibilités de développement dans cette région des Combrailles. Ils furent en parfaite harmonie pour constater que si la création d'emplois était pour l'un d'entre eux une affaire de crédits, elle était pour l'autre quelque peu hors de sa compétence.

Par contre ils pouvaient contribuer à faire de telle sorte que les gens vivant ici trouvent les services de proximité qui ne leur donnent pas envie d'aller les chercher ailleurs. La plupart de ces services échappaient à leur initiative et relevaient de la volonté des collectivités locales et des partenaires socio-économiques à l'exception de la formation. Preuve venait d'en être faite puisque le C.F.C était présent.

En terme de formation initiale, le Collège local répondait pertinemment à la demande et pouvait être sollicité pour s'inscrire dans une ouverture au monde des adultes mais devait-il en garder l'exclusivité? La maison de retraite n'était-elle pas en pleine restructuration? Ce type d'établissement ne devait pas être un " mouvoir " mais au contraire un lieu de vie où personnes retraitées et personnes actives pouvaient se rencontrer et échanger.

En terme de formation : objectif atteint! Mais qu'en est-il de la vie à la maison de retraite? Les pensionnaires sont à l'affût et souhaitent rencontrer l'apprenant qui était leur voisin, un parent, l'autre qu'ils ont connu tout petit ou ce dernier dont le père, grand ami, est décédé récemment.

Alors se nouent échanges, souvenirs qui réchauffent le cœur et ravivent l'esprit.

Contacts : Roger BALMES – CFC – logapp@netsysteme.net
APP de Riom – app.riom@app.tm.fr

Début 2001, grâce à du matériel informatique mis à disposition par le Greta (micro-ordinateurs, systèmes IBVC...) une antenne APP fut implantée à la Maison de retraite de Pontaumur avec la complicité du Principal du Collège qui en assure l'animation pédagogique. Ce collège peut également accueillir des formations mais d'un autre type (stages de date à date, par exemple).

Après quasiment un trimestre de fonctionnement l'antenne APP reçoit en formation bureautique, comptabilité, anglais :

- 3 salariés du bâtiment
- 1 collaboratrice de médecin
- 1 demandeur d'emploi
- 2 personnes en CES
- 1 salarié de l'établissement
- 8 conjointes d'agriculteurs

Doivent également être formées :

- 4 employées de la Maison de retraite en initiation informatique ainsi que 6 autres sur internet sans compter toutes celles qui seront reçues par notre accompagnatrice-relais. La particularité de celle-ci est d'avoir été recrutée en qualité de chargée de mission PME afin de promouvoir le dispositif de formation à distance auprès des entreprises locales. Elle assure cette fonction sur les 4 antennes.

Expérience FOAD

Des expériences de formation à distance dans les APP d'Ile de France réalisées dans le cadre du dispositif DIFADIF (FORE)

Le Greta GEFORME 93, pilote d'un projet de formation à distance, a sollicité l'APP d'Aubervilliers pour mettre en place, à titre expérimental, une formation à distance de remise à niveau en

mathématiques de 26 heures. Les apprenants sont volontaires, ils disposent d'un ordinateur chez eux (ou sur un lieu choisi par eux). Ce projet a concerné des demandeurs d'emploi, travailleurs

handicapés, susceptibles de se former sans se déplacer.

Un logiciel " lilmaths " leur est confié. Après explication du dispositif, des procédures de communication, du cahier

Suite de la page 5

d'apprentissage, les apprenants vont travailler les jours qu'ils souhaitent et où ils le souhaitent. Tous les trois jours, un contact téléphonique dans les deux sens est prévu. Au démarrage, l'apprenant se positionne grâce à des exercices progressifs. Si la réussite est inférieure à 75 %, le formateur détecte l'origine, envoie des exercices pour retravailler, la personne se repositionne à nouveau. Les données sont envoyées par e-mail, téléphone, fax. Quand les apprenants sont

bloqués, ils peuvent prendre contact même en dehors des rendez-vous prévus. Pour construire de tels projets, les formateurs ont suivi au départ, en présentiel et à distance, une formation les préparant à la création de produits de formation à distance. Ils ont élaboré leurs offres respectives puis se sont retrouvés lors de regroupement toutes les 3 semaines.

Une évaluation de cette expérimentation doit être faite, sur le plan des acquisi-

tions d'une part et des capacités à travailler en autonomie d'autre part. D'autres expérimentations sont prévues : en mathématiques avec les apprenants de l'APP d'Aulnay, en français et en biologie avec les apprenants des APP du Geforme 94 et 77.

Contacts : Nadine Benguigui,
responsable animation APP Ile de France
Tél. : 0148019300

Madame Kujacki, APP d'Aubervilliers
tél. : 0149370827

Possibilité d'intégration pour les personnels contractuels des APP à support GRETA

La loi de décembre 2000 visant la résorption de l'emploi précaire prévoit que seront organisés, pendant une durée maximum de 5 ans, des concours et des examens professionnels réservés aux agents bénéficiaires d'un contrat de droit public :

- qui exercent des fonctions normalement dévolues aux agents titulaires,
- qui sont recrutés par contrat à durée déterminée, quel que soit

1°) la dénomination (contractuel, vacataire, temporaire, auxiliaire) sous laquelle ils ont été recrutés,

2°) le mode de financement de leur rémunération,

3°) la catégorie d'assimilation avec des fonctionnaires (catégorie A, B, C).

Les candidats devront avoir été en fonction pendant au moins 2 mois au cours des 12 mois précédant le 1^{er} juillet 2000, en qualité d'agent non titulaire de droit public de l'Etat (ou des établissements publics locaux d'enseignement) recruté à titre temporaire.

Ils devront justifier, au plus tard à la date de clôture des inscriptions aux

concours et examens professionnels, d'une ancienneté de services publics effectifs au moins égale à 3 ans en équivalent temps plein au cours des 8 dernières années.

Des conditions de diplômes sont également requises.

Les concours réservés et examens professionnels de recrutement seront organisés par les services académiques après publication des décrets correspondants.

Contact : Raymond Everat
raymond.everat@education.gouv.fr

BREVES

Trophées de la formation : l'arrivée en force des nouvelles technologies

Parmi les événements médiatiques organisés au Salon de la Formation, les trophées de la formation récompensent dans cinq catégories les initiatives les plus remarquables de l'année. Les cinq catégories étant : Les entreprises – Entreprises et nouvelles technologies – Prestataires de formation – Insertion et réinsertion – Parcours individuel. C'est dans la catégorie prestataires de formation que le réseau SARAPP (Site Antenne Rurale APP), présenté par la Dafco-Cafoc de Toulouse, a reçu son trophée avec mention spéciale du jury. Dans les ECHOS, on pouvait lire "Création d'un réseau de 75 antennes sur l'ensemble de Midi-Pyrénées, destinées à répondre aux différents besoins de formation des populations rurales et à lutter contre leur isolement". Ce trophée est la reconnaissance du travail de nombreuses équipes d'APP et d'un partenariat dynamique.

Contact : iota.iota@app.tm.fr

" Images de la FOAD " série d'émissions des AMPHIS de la 5ème, avec témoignages d'APP.

La 5ème propose "Images de la FOAD", série de vingt émissions de 52 minutes sur les pratiques de formation ouverte et à distance (FOAD). La diffusion prévue les mardis et mercredis de 5h30 à 6h30 le matin a débuté le mardi 24 avril dernier et s'achèvera le mercredi 27 juin. Chaque émission comprend deux parties :

- le magazine "**Vous avez dit numérique, les TIC au service de la formation**" produit par l'AFPA dans le cadre du projet TFS (Télévision Formation par Satellite) en partenariat de co-production avec Algora, le ministère de l'Agriculture et l'Université de Nancy II.

- des "**Reportages sur des pratiques FOAD sur site**" produits dans le cadre du programme AUTOFOD avec le CESI, ALGORA/IOTA+, les universités de Nancy II et Nantes.

Dans les deux cas, les APP sont directement concernés. Dans le cadre du projet TFS, les APP de Morlaix, Oyonnax, Lille, Nancy (APP CUCES et APP Haut du Lièvre) et Villeneuve d'Ascq ont participé à des tournages vidéos, parfois par visio-

conférence, essentiellement sur des témoignages d'outils pédagogiques multimédias. Dans le cadre des tournages AUTOFOD, ce sont les APP des Herbiers (reportage sur Antenna diffusé le mercredi 2 mai), du Baugeois (mardi 15 mai), de Riom (29 mai), de Millau (12 juin), de Bourgoin Jallieu et de Nancy qui ont été impliqués. D'autres canaux de diffusion, y compris via Internet, sont prévus. Plus d'informations à venir. Tous à vos magnétoscopes...

Contact Michel Tétart : iota.tetart@app.tm.fr

Compétencespro. com :

Cet outil d'évaluation et d'orientation pour les bas niveaux de qualification est un des produits du projet mené conjointement par l'OFEM (CCIP), 7 CCI et 13 APP, sur l'état des lieux des métiers du service. Les résultats de l'enquête ont fait apparaître l'importance de la dimension comportementale de ces salariés lors de recrutement. Il a été conçu par le Cabinet de conseil en ressources humaines : «Europe Managers». Déjà testé par un certain nombre d'APP, ce logiciel a reçu un accueil favorable. A partir d'une page de présentation sobre, la navigation s'effectue de manière simple, de la passation du test aux résultats sous forme graphique. Le questionnaire, axé sur la vie quotidienne, s'appuie sur un vocabulaire particulièrement adapté à ce type de public pour aboutir à un profil des compétences comportementales. A partir de familles de métiers mises en évidence lors de l'étude nationale, il devient possible de situer un candidat par rapport à un emploi ou aux emplois d'une même famille. La définition de ceux-ci, de même que celle des critères, étant accessible à tout moment. La passation du test sur internet permet également de centraliser les informations qui alimentent une banque de données, donnant la possibilité de se positionner par rapport à une population de plus en plus vaste. L'outil peut être testé gratuitement pendant un mois (voir procédure sur le site).

Cet outil est actuellement en cours de test par le groupe APP testeurs et permettra de formaliser l'adéquation de l'approche compétence par les comportements à la pédagogie des APP.

L'ensemble des informations sur ce logiciel est accessible sur le site internet : <http://www.compétencespro.com>

EQUAL – Programme d'Initiative Communautaire (PIC) – FSE 2000-2006

Objectif : Promotion de pratiques nouvelles de lutte contre les discriminations et inégalités de toute nature sur le marché du travail, en s'appuyant sur une coopération transnationale. Les dossiers à candidature à l'action 1 doivent être déposés avant la date du 31 juillet 2001.

Consulter la fiche technique sur le site des APP : www.app.tm.fr dans "outils du réseau" Ressources APP, rubrique "Les actualités européennes: Les APP et l'Europe". Informations et textes complets : www.racine.asso.fr - www.travail.gouv.fr et bientôt sur le site www.equal-fr.com.

TELEFORM

Le salon TELEFORM, salon de la formation et des nouvelles technologies, aura lieu les 7 et 8 juin 2001 au Hall 8 du Parc Chanot de Marseille, avec comme partenaire principal la DRTEFP PACA. A cette occasion, un concours est lancé dont l'objectif est de mettre en valeur et de récompenser les meilleurs sites Intranet-Extranet de formation. Plus d'information : www.teleform2001.com

Forum CNED pour les APP

Depuis janvier, un forum dédié aux APP prestataires d'accompagnement en présentiel pour les stagiaires du CNED est en place. Monsieur Verley, correspondant accompagnement APP/CNED, engage les intéressés à y venir échanger. Il rappelle que des plages de réponse téléphonique sont ouvertes les mardi et jeudi de 14 heures à 17 heures - Tél : 05 49 49 95 82. Son adresse e-mail : cverley@cned.fr

L'accès au forum CNED se fait directement à partir du site : www.app.tm.fr

Réunion des responsables d'animation régionale APP

A l'initiative de IOTA + les responsables des animations régionales APP se sont réunis les 22 Mars et 15 Mai à Paris dans les locaux d'Algora. Etaient représentées les régions : Alsace, Auvergne, Centre, Franche-Comté, Guadeloupe, Haute Normandie, Ile de la Réunion (par visio-conférence), Ile de France, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Lorraine et Nord-Pas-de-Calais. Chaque responsable a présenté le contexte, l'état des lieux, les actions, le financement de l'animation mise en place dans sa région. Les grandes lignes de ce que peut être une animation régionale ont pu être esquissées :

- valorisation de l'APP (plaquette, identification par un logo, etc),
- aide pédagogique (groupe de travail sur autonomie, approche culturelle et citoyenneté, approche entreprise, etc),
- professionnalisation les acteurs (formation de formateurs, référentiel formateur APP)
- travail sur les ressources (mutualisation, capitalisation, production d'outils, transfert),
- démarche qualité (audit, évaluation, Iso),
- accompagnement (projet européen, recensement des besoins en formation, en équipement),
- médiation (rapports organismes supports/APP, DRTEFP/APP, CAFOC/APP, ANPE, etc),
- capitalisation du savoir-faire APP. Aide à la mise en place d'une formation à distance (création de site, forum, APP/antennes).

Une réflexion sur les complémentarités animation régionale/animation nationale a conduit à un consensus général " il faut garder une cohérence nationale des APP tout en facilitant les échanges interrégionaux". Prochaine réunion le 12 Juillet à laquelle se joindront d'autres régions concernées.

iota.iota@app.tm.fr

Se lancer dans la construction d'un site Internet, c'est un peu comme apprendre à faire du vélo...

A priori, rien ne semble très difficile. Même Word, le géant des traitements de texte, dans ses dernières versions, est en mesure d'enregistrer nos documents au format HTML (le langage natif d'Internet). Il est aussi possible, sur Internet justement, de trouver en téléchargement, des outils dédiés à la création de sites. Difficile, par ailleurs, de ne pas entrevoir lors de nos navigations, l'une des nombreuses communautés d'entraide où les webmasters en herbe s'échangent leurs "trucs" (forums, cours, exemples, etc.). C'est alors naturellement qu'une multitude d'APP ont mis en place leur site Internet de présentation (cf. liste des sites d'APP) ou envisagent de se lancer dans l'aventure. C'est là que les choses se compliquent. Tout d'abord, se posent les premiers problèmes de mécanique ! Comment placer notre production sur la toile (problématique d'hébergement) et par qui ? Comment rendre le site visible (référencement) ? Comment installer l'outillage de communication (forum, chat, messagerie) propre à tout "bon" site Internet ? Et enfin, bien sûr se pose la question de l'équilibre. Équilibre financier (coût de l'hébergement, temps de création, de maintenance, etc.) et équilibre identitaire notamment entre l'APP et sa structure support.

Heureusement, il y a des roulettes...

Aujourd'hui, ALGORA, dans sa mission IOTA+ d'animation du réseau des APP, est en mesure d'assurer des prestations d'accompagnement.

En premier lieu, un accompagnement technique :

- hébergement gratuit des sites Internet d'APP (pour connaître les modalités contactez-nous par mail à : iota.goyard@app.tm.fr),
- visibilité des sites assurée par une adresse déposée : www.votre-app.tm.fr
- implémentation des outils de communication réservés aux APP sur les sites d'APP,
- réponse aux problèmes rencontrés dans le forum technique du site national.

En second lieu, un accompagnement méthodologique dans le cadre exclusif d'une dynamique régionale. Deux exemples peuvent être avancés à ce jour. L'un concerne la création du site régional des APP du Nord-Pas de Calais, l'autre concerne l'appui à la création du site des APP de Poi-

tu-Charentes. Les deux approches, différentes, reposent sur un contexte propre aux régions.

Le Nord-Pas-de-Calais joue la carte du partenariat. Le contenu et la modération du site sont assurés par le groupe "communication" des APP de la région coordonné par Michel Marchand (APP de Lille ILEP) dans le cadre de sa mission d'animation du réseau régional. Le C2RP de Lille développe quant à lui un annuaire spécifique aux APP de la région. Et enfin IOTA+ s'est chargé de la création des "comptes" pour les antennes géographiques et de l'interface Internet du site : <http://www.app.tm.fr/nordpasdecals>

Le Poitou-Charentes mise sur la formation. IOTA+ assure deux jours d'initiation à la création de site Internet à une vingtaine d'acteurs APP entrecoupés d'une inter-session de près d'un mois et demi. L'objectif à court terme est d'apporter suffisamment d'éléments techniques et organisationnels aux formateurs-coordonnateurs afin de leur permettre de créer leur site APP (les sites seront mis en ligne à la fin de la formation). Le but étant à terme de favoriser la création collective d'un site à dimension régionale.

La chute...

Internet, nous le savons tous aujourd'hui, est un outil d'information, de coopération, de communication et... de marketing. L'enjeu est de taille. Alors, prêt pour une ballade ?

Voir sur le site www.app.tm.fr la liste des sites APP créés (20)

Contact : iota.goyard@app.tm.fr

Bulletin de IOTA+

18-26, rue Goubet – 75959 Paris cedex 19
Tél. : 0148039000 – Fax : 0148039021
e-mail : iota.oger@app.tm.fr

Directeur de la publication : Jacques Bahry
Rédacteur en chef : Michel Tétart
Secrétariat de rédaction : Christiane Oger

Comité de rédaction :

- R. Everat - F. Leplâtre - C. Oger - M. Tétart
- J. Vanderspelden - B. Veilex

Impression : Epigraph. Tél. : 0148414594

ISSN : 0298 8070

Demande d'abonnement au bulletin de IOTA + (à n'utiliser que si vous n'êtes PAS un APP)

Organisme : _____

Mr, Mme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Prix : 400 Frs TTC - 60,98 euros — Chèque à établir à l'ordre de **ALGORA**
à retourner à **ALGORA, 18, 26 rue Goubet, 75959 PARIS cedex 19**